

**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL**

Séance du **25 mars 2024**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;  
DETOURNAY Daniel., ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;  
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P., SCHIETSE  
F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C., LECLERCQ R., BUSEYNE S.,  
Conseillers  
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

**Objet : Commission Locale pour l'Energie (CLE) – Rapport d'activités – Année 2023**

**Le Conseil communal,**

Conformément aux décrets relatifs à l'organisation des marchés régionaux du gaz et de l'électricité ;

Vu le rapport d'activités établi par la Commission Locale pour l'Energie ;

Attendu qu'il revient au Conseil communal de prendre connaissance dudit rapport pour l'année 2023 ;

Vu le Code de démocratie locale et de décentralisation ;

**PREND CONNAISSANCE**

**Article 1<sup>er</sup>** : le rapport d'activités 2023 de la Commission Locale pour l'Energie.

Une copie de la présente délibération sera transmise au C.P.A.S. de Brunehaut.

Par le Conseil,

La Directrice générale,  
(s) N. BAUDUIN.

Le Président,  
(s) P. WACQUIER.

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,  
N. BAUDUIN.

Le Bourgmestre,  
P. WACQUIER